

Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie du titulaire parmi les documents suivants :

- ☐ Carte nationale d'identité française ou étrangère
- ☐ Passeport français ou étranger
- ☐ Permis de conduire français ou étranger
- ☐ Document justifiant du droit au séjour du candidat à la location étranger, notamment, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

